
Règlement intérieur des épreuves des Olympiades des Seniors

Les olympiades se déroulent du 10 au 14 octobre 2016, avec une épreuve avancée les 29 et 30 septembre.

Durant cette période, 11 épreuves sont proposées aux séniors de plus de 55 ans.

Inscription

Les participants peuvent s'inscrire à une ou plusieurs épreuves, sous réserve du règlement des droits d'inscription individuel qui s'élèvent à **6 €**.

Toute personne désirant :

- participer aux épreuves
- déjeuner sur site
- assister aux animations proposées au centre Picquenot
- participer à la constitution des jurys

Devra s'acquitter du droit d'inscription individuel

Ce droit d'inscription ouvre également accès au cadeau souvenir remis chaque année.

L'accès aux différentes conférences est libre.

Récompenses

Des médailles sont remises aux lauréats le dernier jour des épreuves.

Restauration

Un service de restauration fonctionne au centre de loisirs André Picquenot les jeudis et vendredis midis.

L'accès à la salle de restauration se fait sur présentation du tickets-repas préalablement acheté auprès du service Animations Séniors au prix de 11 €.

Paiement

Deux modes de paiement sont acceptés : Les chèques établis à l'ordre du Trésor Public, ou le règlement en espèce.

Transport

Un minibus gratuit **sur inscription** assure par rotation, la liaison Querqueville - Tourlaville et retour pour les personnes qui n'auraient pas de moyen de transport. En cas d'un nombre insuffisant d'inscrit, le CCAS se réserve le droit d'annuler le transport.

Déroulé des épreuves de cartes ou de stratégie :

⇒ **belote :**

particularité : Inscription impérative par équipe.
Les personnes inscrites doivent apporter leur matériel et disputer 5 parties de 12 donnes.
le nombre d'équipes est limité à 130 compte tenu du respect des normes de sécurité lié à la capacité d'accueil des salles
Éliminatoires : sélection de 40 équipes qui s'affronteront en finale

⇒ **Manille :**

Particularité : Inscription impérative par équipe.
Les personnes inscrites doivent apporter leur matériel et disputer 5 parties de 12 donnes.
le nombre d'équipes est limité à 130 compte tenu du respect des normes de sécurité lié à la capacité d'accueil des salles

⇒ **tarot :**

particularité : Inscription en individuel.
Les personnes inscrites doivent apporter leur matériel et disputer 3 parties de 5 donnes pour obtenir un classement individuel par points.

Déroulé des épreuves physiques

⇒ **Tennis :**

Particularité : Épreuve organisée sous la responsabilité du Comité Départemental de Tennis.
Les participants doivent apporter leur matériel.
Inscription en couple (messieurs, dames, mixtes) dans une seule catégorie réservée aux licenciés de 4^{ème} série et 3^{ème} série femmes

⇒ **Golf**

Particularité : Epreuve organisée sous la responsabilité du golf de Cherbourg, domaine des Roches.
Les participants doivent apporter leur matériel.
Le parcours se déroulera sur un 9 trous. Classement par index.
Inscription réservée aux licenciés
Les participants doivent s'acquitter d'un droit d'inscription supplémentaire de 7.00 € (à régler sur place au club house en retirant sa carte de score) pour couvrir les frais d'achat des balles.

⇒ **bowling** :

Particularité : Les participants à cette épreuve doivent s'acquitter d'un droit d'inscription supplémentaire de **5.90 €** (**à régler sur place**) correspondant à la mise à notre disposition du matériel.
Le classement, sur la base de 2 groupes Hommes et Femmes, se fait à l'issue de 2 parties de 10 jets donnant lieu à un classement par points.

⇒ **Tennis de table** :

Particularité : Épreuve organisée sous la responsabilité du club de l'ASAM
Les participants doivent apporter leur matériel.
Les finales ont lieu le même jour, à la suite des éliminatoires.

⇒ **Tir à la carabine** :

Particularité : Épreuve organisée sous la responsabilité du club de l'ASAM
Les participants à cette épreuve doivent s'acquitter d'un droit d'inscription supplémentaire de **0.80 €** (**à régler sur place**) pour couvrir les frais d'achats des plombs et cibles.
Le classement est calculé sur les résultats obtenus suite à 4 séries de 5 plombs tirés sur 4 cibles différentes.

⇒ **Fléchettes** :

Particularité : Épreuve en 2 tours de 10 lancers (3 fléchettes) sur une cible française à une distance de jet de 2.37 m.
Le centre a une valeur de 25 points.
Les fléchettes tombées ne sont pas rejouées.

⇒ **Pétanque** :

Particularité : Inscription par équipes de deux.
Les participants doivent apporter leur matériel.
Épreuve disputée en 4 parties.
En cas d'absence d'une équipe, le règlement fédéral s'applique soit 13/7

⇒ **Randonnée pédestre** :

Particularité : Épreuve organisée par catégorie Hommes, Femmes, + 70 ans, - de 70 ans sur un parcours d'environ 6 km.

Le Vice-président
Frédéric BASTIAN